

Val
De
Loire
Nivernais



La Ville à Joie

APPEL A
MANIFESTATION
D'INTÉRÊT

2021

La Ville à Joie

Projet financé par

NIÈVRE **ars**
le département Agence Régionale de Santé
Bourgogne Franche-Comté



Une candidature pour expérimenter les villages de demain

Dans le cadre du renouvellement de ses contractualisations, le Pays Val de Loire Nivernais engage des réflexions pour la rédaction de sa nouvelle stratégie qui sera rédigée au plus près du territoire et de ses habitants. La revitalisation des centres-bourgs, la santé, l'attractivité sont d'ores et déjà des enjeux partagés de tous les acteurs.

Afin de tenter d'apporter une réponse aux problématiques des territoires ruraux et à leur évolution, le Pays a choisi de travailler en partenariat avec La Ville à Joie.

La Ville à Joie est une initiative qui vise à ramener des services de proximité et du lien social dans les territoires qui en ont perdu. Pour cela, elle organise des tournées itinérantes multi-services où s'installent sur la place de la commune, le temps d'un après-midi ou d'une soirée, des services de proximité variés (santé, administration, sport...), des commerces et des animations (spectacles, démonstrations, débats...).

Le Pays Val de Loire Nivernais propose donc aux communes intéressées par la démarche de candidater pour pouvoir participer à cette expérimentation inédite.

01

OBJECTIFS

L'appel à manifestation d'intérêt doit permettre au Pays de sélectionner 6 communes qui bénéficieront d'une tournée itinérante multi-services organisée par La Ville à Joie.

- + Proposer une expérimentation concrète à l'échelle du Val de Loire Nivernais et en lien direct avec les revitalisations centre-bourgs
- + Alimenter le futur projet de territoire en étant au plus près des besoins
- + Aider les communes à imaginer la ruralité de demain



Tout est prêt, vous n'avez plus qu'à mettre vos réponses !

Candidater n'aura jamais été aussi simple

02

de mars à avril 2021 →



Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt

Pour candidater, vous devez simplement remplir le document Word intitulé « Réponse à l'AMI » et nous le retourner avant la date limite.

Simple, court et déjà mis en page, vous n'aurez plus qu'à inscrire vos réponses.

avril 2021 →

Sélection des communes et annonce des lauréats



Le Pays retiendra 6 communes sur l'ensemble du territoire. Si possible au minimum une commune par intercommunalité en fonction des réponses reçues.

La sélection se fera sur les bases des critères de la réponse à l'AMI.

Les communes lauréates seront informées par courrier et par email au plus tard 1 mois après la date limite de candidature.

mai - juillet 2021 →



Démarrage des tournées itinérantes multi-services

Pour commencer, les communes lauréates devront faire remonter leurs besoins mais aussi les besoins des communes avoisinantes sur les thématiques présentées dans la réponse à l'AMI.

Il y aura ensuite une phase de préparation de la tournée. Les communes seront impliquées et sollicitées durant toute la durée du projet. Le Pays sera aux côtés des communes pour que cet événement soit inédit mais aussi réussi.

Les tournées sont prévues pour mai-juillet. Il est impératif de prendre en compte le contexte sanitaire et la possibilité que le projet soit reporté en raison de la pandémie.

Expérimentation inédite



Les résultats de cette démarche alimenteront la rédaction de notre projet de territoire. Cette initiative permettra de récolter des données essentielles sur la ruralité et ses enjeux pour demain.

Les futures actions qui seront financées dans le cadre du projet de territoire pourront commencer à être identifiées au cours de ces demi-journées.

Les retombées médiatiques d'un tel projet seront sans aucun doute bénéfiques aux communes et plus largement au Pays Val de Loire Nivernais.



CRITERES D'ELIGIBILITE

- + Document Word « Réponse à l'AMI »
- + Critères de sélection (thématiques présentes dans l'AMI)
- + Communes de moins de 1 000 habitants

03



CALENDRIER

Publication de l'appel à manifestation d'intérêt :
15/03/2021

Date limite de réponse pour l'appel à manifestation
d'intérêt : **16/04/2021**

Délibération pour la sélection la semaine du **19/04/2021**



OÙ TROUVER L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET ?

Les documents du présent appel à manifestation
d'intérêt sont disponibles et téléchargeables sur
le site www.accelerateurdeprojet.fr



MODALITES DE DEPOT DE LA REPONSE

La réponse devra être déposée avant la clôture de l'appel à
manifestation d'intérêt :

- > par voie électronique à l'adresse :
juline.lebrun@valdeloirenivernais.fr
- > par voie postale à l'adresse :
PETR Val de Loire Nivernais
25 rue Benoit Frachon
58640 Varennes- Vauzelles

RENSEIGNEMENTS

Juline LEBRUN , Chargée de Développement Territorial
Marion LOISY, Chargée de mission promotion territoriale



contact@valdeloirenivernais.fr



03.86.21.20.69